

VENDREDI 24 JUIN 2022

CCI de la Moselle **METZ**
10-12 av. Foch



JOURNÉE D'ÉTUDE // 13h30 - 17h30

L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

sous la direction de Paola Nabet,
Maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

Modalités de participation

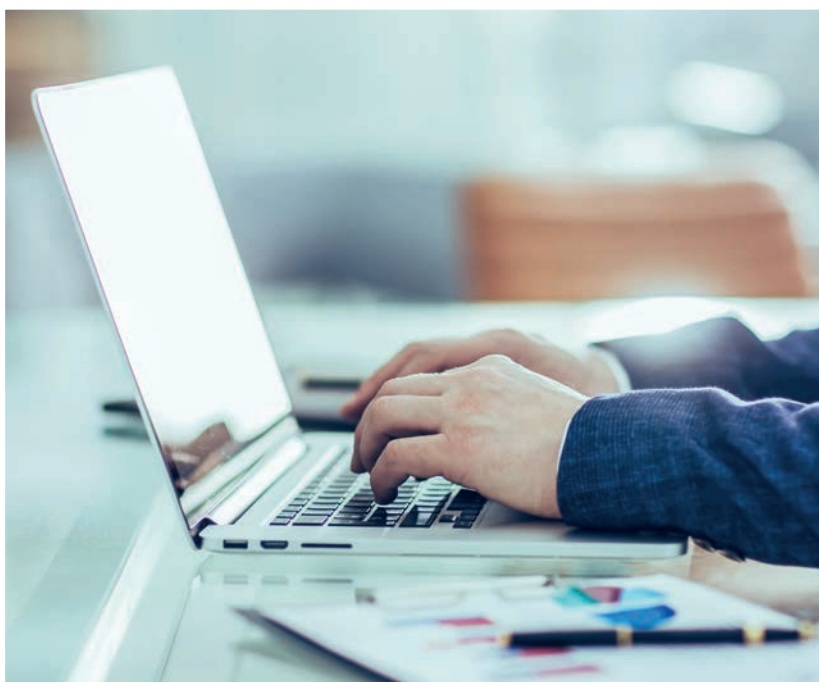
Journée validée au titre de la formation continue
des avocats et des magistrats

Tarif 60 € pour les avocats, les administrateurs
et mandataires judiciaires, les experts-comptables
et les notaires // **Gratuit** pour les magistrats,
les universitaires et les étudiants

Inscription en ligne



<https://forms.gle/4stEG5MgdSVDak987>



L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

In memoriam Me Belhamici, Ancien Bâtonnier du barreau de Metz

13h30

Accueil des participants

Propos introductifs : présentation de la loi du 14 février 2022

Paola Nabet, Maître de conférences HDR, Université de Lorraine

Partie 1 : le nouveau statut de l'entrepreneur individuel

sous la présidence de Me Fittante, Bâtonnier du barreau de Metz

Les nouvelles modalités comptables et fiscales de l'entrepreneur individuel

Patrick Caudwell, ancien juge consulaire, expert-comptable honoraire

Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel : vers la fin des sociétés unipersonnelles ?

Emilie Gicquiaud, Maître de conférences, Université de Lorraine

15h00

Discussion avec la salle

15h30

Pause

Partie 2 : l'entrepreneur individuel en difficulté

sous la présidence de Patrick Rossi, Magistrat honoraire, ancien sous-directeur du droit économique à la DACS

La nouvelle assiette de la procédure collective de l'entrepreneur individuel

Philippe Roussel Galle, Professeur à l'Université Paris Cité

Les actions permettant d'étendre le gage commun des créanciers

Maxime Fittante, Diplômé mandataire judiciaire, Metz

17h00

Discussion avec la salle

17h30

Fin de la demi-journée